

Editorial



Conditions de rentrée, rythmes scolaires, réforme du collège, accord PPCR(*) ... une rentrée sous le signe de la mobilisation pour en finir avec l'austérité !

Le gouvernement poursuit inlassablement la politique d'austérité destructrice exigée par la troïka (Union européenne, FMI, BCE) en France, en Grèce, comme sur tout le continent européen.

Qu'on en juge ! En deux mois d'été : adoption de la loi Macron, de la loi NOTRe et de la loi Rebsamen, réforme territoriale, baisse du taux de rémunération du livret A au 1^{er} août de 1% à 0,75% ... Dans le même temps, le chômage continue d'augmenter confirmant les craintes du communiqué confédéral de juillet.

Les grèves, les manifestations, expression de la colère qui gronde, se sont succédé en juillet et en août avec les agriculteurs, à Firminy contre la fermeture des urgences de nuit, à PSA Sochaux contre l'externalisation ... des mobilisations qui font suite à la grève à l'AP-HP en mai et juin et aux grèves dans les collèges à l'appel du SNFOLC, du SNES, de la CGT et de SUD.

Le gouvernement annonce une nouvelle conférence sociale les 19 et 20 octobre pour tenter de surmonter le boycott FO et CGT de juillet 2014

Dans cette situation, poursuivre sur la lancée de la grève interprofessionnelle du 9 avril est une nécessité pour en finir avec la loi Macron, le pacte de responsabilité, la réforme territoriale et préserver les droits collectifs dont le statut de la Fonction publique. Ce dernier est directement menacé par le protocole d'accord PPCR soumis à la signature des fédérations syndicales de fonctionnaires d'ici au 30 septembre par la ministre de la Fonction publique.

L'appel CGT - FSU - Solidaires à une journée d'action le 8 octobre, qui ne fait aucune référence au pacte de responsabilité, à l'abrogation de la loi Macron et de la réforme territoriale, tourne le dos au 9 avril.

La Commission exécutive confédérale extraordinaire se réunira le jeudi 3 septembre pour discuter d'une initiative interprofessionnelle.

Le projet d'accord PPCR(*) concentre l'offensive contre le statut. « Revalorisation salariale » affirme la ministre ! La réalité est tout autre

Les annonces médiatiques d'une amélioration de la rémunération, d'ici 2020, des fonctionnaires sont démenties par l'étude détaillée des propositions contenues dans l'axe 2 de PPCR (cf. document du SNUDI-FO).

Ce que voudrait cacher la ministre...

En revanche, ce que voudrait cacher la ministre, c'est le contenu de l'axe 1 du protocole PPCR qu'elle entend faire signer aux organisations syndicales. A savoir la généralisation des « rapprochements de corps », « faciliter la mobilité des agents », « la simplification des règles de gestion statutaire », faciliter « les parcours professionnels au sein d'une même zone géographique » avec la création d'une « bourse d'emplois entre les versants de la fonction publique »... et « la modernisation de l'organisation et des modalités de consultation des CAP ».

Autant de mesures de dislocation du statut général de la Fonction publique pour permettre la mise en place pleine et entière des treize grandes régions et de la loi NOTRe dont les rythmes scolaires et les PEDT, la réforme du collège, sont la déclinaison dans l'Education nationale.

Signer l'accord PPCR, c'est tourner le dos au 9 avril parce qu'il est le pendant, dans la Fonction publique, de la loi Macron contre le code du travail.

Il n'y a donc rien de plus urgent que de préparer la grève dès la rentrée !

Dans les écoles, la rentrée s'annonce particulièrement tendue avec les suppressions de postes et d'écoles entières. La poursuite de la réforme des rythmes scolaires, la généralisation des PEDT et des « chartes municipales d'engagement réciproque » vont multiplier les remises en cause statutaires.

Dès la rentrée, le SNUDI-FO réunit les collègues pour recenser les revendications (postes, garanties statutaires), intervenir pour les faire valoir, à commencer par l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires et préparer la grève.

Montreuil, le 25 août 2015
Norbert Trichard
Secrétaire Général

(*)Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations